

# PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 25 novembre 2024

Réunis en séance publique à 19 h en mairie sous la présidence du maire		PRESENT	ABSENT		A donné procuration à			
			Excusé	Non excusé				
MULLER Daniel, maire		x						
ADJOINTS	SCHORUNG Eric	x					Conseillers élus	23
	RINCKE Véronique	x						
	KIRCHER Marie-Joséphine	x					Conseillers en fonction	23
	SCHMITT Serge	x						
	FIRTION Evelyne	x						
	MOURER Jonathan	x					Conseillers présents	21
CONSEILLERS MUNICIPAUX	BACH Anne-Laurence	x						
	BOTT Cédric	x						
	CAPDEVILLE Damien	x						
	GADLER Sandrine			x				
	GROSS Sylvie	x					QUORUM	12
	GROSSE Anne-Marie	x					Conseillers absents avec excuses	0
	HEYMES Muriel	x						
	HOELLINGER Isabelle	x						
	HOUVER Sabrina	x						
		MEYER Gaston			x	MULLER Daniel		Conseillers absents sans excuse
	PERRIN Marina	x						
	SCHMITT Fabienne	x						
	SCHMITT Serge Bruno	x						
	SIATTE Jean-Marie	x						
	WURTZ Laurent	x					Conseillers ayant donné procuration	1
	ZAHM Marcel	x						

Désignation du secrétaire de séance : Mme BEYER Sylvie, secrétaire de mairie

Ordre du Jour	
	<b>APPROBATION DU PV DE LA SEANCE PRECEDENTE</b>
<b>1.</b>	<b>ENQUETE PUBLIQUE HOLOSOLIS : AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE</b>
<b>2.</b>	<b>MAISONS SENIORS : CAHIERS DES CHARGES ET BAUX</b>
<b>3.</b>	<b>PARC 6EME TRANCHE : CONVENTION ENEDIS</b>
<b>4.</b>	<b>INAUGURATION RUE DU 5 DECEMBRE : CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE AVEC NEUFGRANGE</b>
<b>5.</b>	<b>ASSOCIATIONS : DEMANDES DE SUBVENTION CLAR-AVAHE-INTERASSOCIATION-CLUB DE TENNIS</b>
<b>6.</b>	<b>CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2024</b>
<b>7.</b>	<b>DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER - information</b>
<b>8.</b>	<b>DIVERS ET COMMUNICATIONS</b>

### APPROBATION DU PV DE LA SEANCE PRECEDENTE

*Approbation du procès-verbal de la séance du 14 octobre 2024*

*Le PV est adopté à l'unanimité.*

## MAIRIE DE HAMBACH

Point 1 – DCM 48

### **ENQUETE PUBLIQUE HOLOSOLIS : AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE**

Le Maire fait part à l'assemblée de l'arrêté préfectoral DCAT/BEPE/N°2024-198 du 25 septembre 2024 portant ouverture d'une enquête publique unique relative au projet d'implantation et d'exploitation d'une unité de fabrication de panneaux photovoltaïques par la société Holosolis sur le territoire de la commune de Hambach et à son alimentation électrique.

La société prévoit de construire une usine de fabrication de panneaux solaires et de l'implanter sur l'Europôle 2 de Hambach.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

Emet un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale concernant ce projet.

Toutefois Mme HOELLINGER émet les réserves suivantes :

- Inquiétude par rapport à la consommation d'eau
- Inquiétude par rapport à l'implantation de la ligne à haute tension

Mme HOELLINGER salue la concertation qui a été exemplaire pour Holosolis : l'entreprise a tenu compte de l'avis des administrés et a apporté en conséquence des modifications à son projet. Mme HOELLINGER évoque l'un des points négatifs : la consommation d'eau.

M. le Maire précise que des efforts ont été consentis par l'entreprise sur ce point, puisque la consommation a été revue à la baisse.

Mme HOELLINGER rappelle que la MRAe avait proposé de pomper dans le bassin houiller, ce qu'avait refusé la CASC.

M. le Maire suppose que ce refus était amené par des difficultés d'acheminement de l'eau.

Mme HOELLINGER répond que cela est techniquement faisable, puisque c'est déjà le cas pour la Nied allemande pour laquelle la distance d'acheminement est encore plus longue.

Mme HOELLINGER expose l'autre point négatif : la ligne à haute tension dont le tracé est le même que celui retenu alors lors des études pour Hambrégie, mais que depuis un lotissement a été créé à proximité de ce tracé.

M. le Maire souligne que ce tracé est à environ 100 m des habitations, contrairement à Neufgrange où il est situé à une dizaine de mètres des habitations. Hambach est donc moins impacté que Neufgrange.

Mme HOELLINGER signale que lors de la concertation, il avait été proposé que la ligne haute tension longe l'autoroute, ce qui n'aurait pas eu d'impact sur les habitations et déplore le fait que RTE n'ait pas jugé nécessaire de faire figurer une étude à ce sujet dans le dossier.

Point 2 – DCM 49

### **MAISONS SENIORS : CAHIERS DES CHARGES ET BAUX**

Mme RINCKE, Adjointe, présente au conseil le projet de cahier des charges de la location et le bail des différents logements dans le cadre des maisons seniors évoqués lors de la réunion de la commission bâtiments du 8 novembre 2024.

Le conseil municipal,  
Après avoir entendu l'exposé de Mme RINCKE

Considérant que le prix du loyer prévu dans le cahier des charges est conforme à la valeur évoquée par la commission bâtiments ; que les autres clauses du cahier des charges sont également satisfaisantes ; que le bail est conforme au cahier des charges

Approuve **à l'unanimité** ce cahier des charges et notamment le prix (ou la mise à prix) qu'il prévoit, ainsi que le bail correspondant.

Mme HOELLINGER souligne que lors de la réunion de la commission bâtiments, il avait été évoqué qu'il convenait d'ajouter dans le cahier des charges les équipements de salle de bain prévus dans les logements, afin d'éviter des perçages.

Mme RINCKE précise que ces équipements seront stipulés dans l'état des lieux.

## MAIRIE DE HAMBACH

M. le Maire appuie l'interdiction de perçage.

M. SCHMITT explique cette interdiction par le risque d'endommager une conduite ou un câblage.

Point 3 – DCM 50

### **PARD 6EME TRANCHE : CONVENTION ENEDIS**

Le Maire expose :

Dans le cadre du projet du PARD : 6<sup>ème</sup> tranche, la commune de Hambach et Enedis doivent procéder à la mise en souterrain des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications ainsi que de la ligne HTA.

La mise en place d'une convention entre la commune et Enedis est nécessaire et sera établie par Enedis.

Après avoir pris connaissance de la convention, le conseil municipal, **à l'unanimité**

Autorise le Maire à signer cette convention.

M. le Maire informe le conseil que si la délibération est adoptée, le marché sera lancé dès le lendemain et la commission réunie avant la fin de l'année pour étudier les offres des différentes entreprises soumissionnant au marché. Les travaux devraient débuter début 2025.

Point 4 – DCM 51

### **INAUGURATION RUE DU 5 DECEMBRE : CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE AVEC NEUFGRANGE**

Mme FIRTION, Adjointe rappelle qu'une inauguration est prévue pour la stèle commémorant la libération des villages de Hambach-Roth et de Neufgrange le 5 décembre 1944 à l'entrée de la rue du 5 décembre qui a la particularité d'être située à parts égales sur les bans des deux communes de Neufgrange et de Hambach-Roth.

Une convention a été mise en place afin de définir les modalités de participation financière par les communes de Hambach-Roth et de Neufgrange.

Après échange de vues et discussions, le conseil municipal, **à l'unanimité**,

autorise le Maire à signer la convention.

M. le Maire encourage tous les membres du conseil à venir à cette manifestation à laquelle participeront 80 enfants par des chants.

Mme FIRTION signale que la stèle, située à l'angle de la rue du 5 décembre n'a pas encore été installée afin qu'elle ne soit pas dégradée avant l'inauguration.

Point 5 – DCM 52

### **DEMANDES DE SUBVENTION PAR LES ASSOCIATIONS CLAR-AVAHE-INTERASSOCIATION-CLUB DE TENNIS**

Mme FIRTION, Adjointe

\* présente les demandes de subvention exceptionnelle reçues par le club de loisirs et de l'amitié de ROTH (CLAR), de l'amicale des voitures anciennes de Hambach & Environs (AVAHE), de l'Inter association et du club de tennis

## MAIRIE DE HAMBACH

- pour le CLAR : l'achat d'un barbecue pour un montant de 399 €
- pour AVAHE : l'achat d'un ordinateur & d'une souris pour un montant de 449 €
- pour l'inter association : l'achat de matériels divers pour un montant de 762.70 €
- pour le club de tennis : l'acquisition d'un nouveau système d'accès pour un montant de 3800.40 €

Après explications et discussions, le Conseil municipal, décide à l'unanimité, (Mr. MOURER Jonathan ne participe pas au vote), d'accorder une subvention :

- au CLAR d'un montant de 160 € pour l'achat d'un barbecue
- à AVAHE d'un montant de 180 € pour l'achat d'un ordinateur et d'une souris
- à l'Inter association d'un montant de 305 € pour l'achat de matériels divers

représentant 40 % du montant d'investissement

- et au club de tennis de 1200 € pour l'acquisition d'un nouveau système de contrôle d'accès (le montant de l'investissement réalisé de 3800.40 € étant supérieur à 3000 € - montant annuel ; le solde de 800.40 € sera subventionné en 2025 soit 40 % = 320 €).

Mme HOELLINGER demande des précisions quant au nouveau système d'accès acquis par le club de tennis.

M. le Maire explique qu'il s'agit d'un système utilisant des badges. Le système actuel est obsolète et le club de tennis ne voulait pas du même dispositif que celui de la mairie, car il est trop cher.

Mme KIRCHER quitte le conseil à 19 h 40.

Point 6 – DCM 53

### CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2024

M. le Maire présente les résultats du jury, et propose l'attribution des prix suivants :

HAMBACH		
Nom - Prénom	Prix	Montant
<b>Maison avec jardin ou cours</b>		
Mme Simone AUERT	1 <sup>er</sup>	90 €
Mme Monique KIEFFER	2 <sup>ème</sup>	75 €
Mme Marie Christiane KOEPEL	3 <sup>ème</sup>	65 €
<b>Balcon et ou terrasse</b>		
M. Georges GRÄF	1 <sup>er</sup>	90 €
Mme Gabrielle MONTANT	2 <sup>ème</sup>	75 €
M. Martial MULLER	3 <sup>ème</sup>	65 €
ROTH		
Nom - Prénom	Prix	Montant
<b>Maison avec jardin ou cours</b>		
Mme Charlotte FRANK	1 <sup>er</sup>	90 €
Mme Marianne REBMANN	2 <sup>ème</sup>	75 €
M. Philippe WATRIN	3 <sup>ème</sup>	65 €
<b>Commerce</b>		
PIZZERIA Classico (Mme Valérie PERRIN)	1 <sup>er</sup>	90 €

## MAIRIE DE HAMBACH

<b>Total prix payés par mandats</b>	<b>(1)</b>	<b>780 €</b>
Autres lauréats 17 personnes bons d'achat de 25 € (bon à utiliser chez Olivia)	<b>(2)</b>	<b>425 €</b>
<b>Total général</b>	<b>(1) + (2)</b>	<b>1 205 €</b>

Des prix ont également été attribués à 13 personnes ayant joliment fleuri leurs maisons sans participer au concours. Ces personnes auront chacune un bon d'achat d'une valeur de 15 €(à utiliser chez Olivia).

**Le total général (concours maisons fleuries & autre) est de 1 400 €**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, (Mr. SCHORUNG Eric ne participe pas au vote)

approuve ces résultats et charge le Maire d'établir les mandats pour les récipiendaires.

Point 7

### DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER – information

	VENDEURS	ACHETEURS
<b>VENTES MAISONS/ APPARTEMENTS</b>		
5 rue Notre Dame	KASPER Florence et Guy	WINTERSTEIN Manuel
<b>VENTES TERRAINS</b>		
lieudit SCHLECKENBERG impasse des Pruniers	ECKSTEIN ALain	TIMUR Volkan
lieudit SCHLECKENBERG impasse des Prunier	ECKSTEIN Marc	TIMUR Volkan
Lieudit Witzbrunnen Roth à l'arrière de l'école maternelle	HAFFNER Charles et Patricia	MAGER Pascal et Nathalie
Impasse Ste Catherine	SCHNEIDER Daniel	ROTHAN Michel et DE GIULI Tania
Impasse Ste Catherine	SCHNEIDER Daniel	CASSAR Olivier et Géraldine
<b>VENTES ENTREPRISES</b>		
ZA rue des Artisans	SCI CM3	ANCIENS ETABLISSEMENTS E. TOURNEVILLE

Point 8

### DIVERS ET COMMUNICATIONS

## MAIRIE DE HAMBACH

M. le Maire invite tous les conseillers à participer au repas de Noël des personnes âgées qui aura lieu le 15 décembre prochain et leur donne rendez-vous vers 11 h 00. Il en profite pour appeler aux bonnes volontés afin de préparer la salle dès le vendredi après-midi précédent.

M. le Maire communique aussi à l'assemblée la date du prochain conseil qui aura lieu exceptionnellement un jeudi : le 19 décembre 2024.

Fin de la réunion : 20 h 00

Signatures

Mr le Maire,

Mme BEYER, secrétaire

SIGNATURE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la réunion : 25/11/2024

Date de la convocation : 18/11/2024

Nom	Prénom	Fonction	Procuration à	Présent	Absent avec excuse	Absent sans excuse	Procuration	Signature
MULLER	Daniel	Maire		x				
SCHORUNG	Eric	1er Adjoint		x				
RINCKE	Véronique	2ème Adjointe		x				
KIRCHER	Marie-Joséphine	3ème Adjointe		x				
SCHMITT	Serge	4ème Adjoint		x				
FIRTION	Evelyne	5ème Adjointe		x				
MOURER	Jonathan	6ème adjoint		x				
BACH	Anne-Laurence	Conseillère		x				
BOTT	Cédric	Conseiller		x				
CAPDEVILLE	Damien	Conseiller		x				
GADLER	Sandrine	Conseillère				x		xxxxxxxxxxx
GROSS	Sylvie	Conseillère		x				
GROSSE	Anne-Marie	Conseillère		x				
HEYMES	Muriel	Conseillère		x				
HOELLINGER	Isabelle	Conseillère		x				
HOUVER	Sabrina	Conseillère		x				
MEYER	Gaston	Conseiller	MULLER Daniel				x	xxxxxxxxxxx
PERRIN	Marina	Conseillère		x				
SCHMITT	Fabienne	Conseillère		x				
SCHMITT	Serge Bruno	Conseiller		x				
SIATTE	Jean-Marie	Conseiller	SCHORUNG Eric	x				
WURTZ	Laurent	Conseiller		x				
ZAHM	Marcel	Conseiller	RINCKE Véronique	x				
				21	0	1	1	

